

ABONNEMENT

Saumur	
Un an . . . . .	25 fr.
Six mois . . . . .	13
Trois mois . . . . .	7
Poste	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas, et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 14 SEPTEMBRE

**ELECTIONS LÉGISLATIVES**  
du 22 septembre 1889

**CANDIDATS CONSERVATEURS**

Arrondissement de Saumur

**M. EUGÈNE BERGER**  
Député sortant.

Arrondissement de Baugé

**M. LACRETELLE**  
Général de division, député sortant.

**Réunion électorale à la salle Sainte-Hélène, à Angers**

Trois cents électeurs ou jeunes imberbes remplissaient jeudi soir la salle Sainte-Hélène. Au dehors une foule compacte, qui grossit continuellement, se presse aux fenêtres, laissées ouvertes, et s'entasse dans la cour du café du Mail. Il y a bien là quatre ou cinq cents personnes.

Dans l'intérieur, tout le monde est calme. A l'encontre de ce qui s'est passé la veille, salle Baron, l'assistance paraît indifférente à la formation du bureau. Quelques voix demandent M. Charron pour présider. M. Charron accepte et s'installe sans opposition. Il en est de même pour les assesseurs et le secrétaire.

On paraît bien disposé à écouter M. Peyssonnié, qui ne se fait pas attendre. Mais le candidat opportuno-socialiste commence par donner un échantillon de son savoir-vivre dans les termes suivants :

« Malgré toute l'opposition que l'on m'a faite jusqu'ici, dit-il, j'ai pu parler; mes adversaires de toutes les réactions ne sont que des vendus; ils sont payés pour m'interrompre; je les ai traités de *souteneurs* et ils n'ont pas osé venir me répondre à la tribune! » Ce début violent et grossier soulève déjà des murmures dans l'auditoire.

On se rappelle ce qui s'est passé la veille, à la salle Baron. Ceux qui de leurs places ripostaient à M. Peyssonnié étaient brutalement saisis et jetés à la porte par les opportunistes; ceux qui montaient à la tribune pour discuter étaient hoés par la bande. Et, de peur de subir un échec complet, les chefs opportunistes faisaient brusquement lever la séance. Voilà comment M. Peyssonnié a réussi à réfuter l'opposition.

Le procureur de Dieppe continue en disant que la République est terriblement menacée, qu'il faut la sauver à tout prix. On lui crie qu'il est opportuniste. Le candidat proteste en déclarant que J. Ferry, le chef des opportunistes, ne veut pas de révision; lui la réclame, mais repousse la Constituante qui détruirait la République.

Et le Tonkin? réplique-t-on.  
M. Peyssonnié blâme sévèrement M. Ferry

sur cette désastreuse entreprise; toutefois il ne donne pas son avis sur la politique coloniale.

— Et Thévenet? lui objecte-t-on du dehors. Vous croyez m'embarrasser, dit-il, parce que je suis fonctionnaire, et dépendant du ministre de la justice, et bien, je ne dirai de mon supérieur ni bien ni mal. Si vous voulez attaquer M. Thévenet, allez à Lyon où il se présente. Mais je ne suis pas candidat officiel.

— Démission! démission! lui crie-t-on du dehors.

M. Peyssonnié se fâche. — Ceux qui m'interrompent ne sont que des gamins!

Quelques applaudissements retentissent dans la salle; mais au dehors le tapage redouble. L'opposition est formidable.

Le procureur devient furieux: Vous n'êtes que des misérables et des lâches! et il s'avance vers eux en montrant les poings.

Vive Boulanger! A bas le candidat officiel! reprend la foule.

— Vous êtes pourris pour la servitude et vous méritez d'être traités comme des animaux, hurle le candidat du *Patriote*.

Ces grossièretés provoquent des épithètes de même nature; on hue, on siffle. C'est un vacarme général.

Dans la salle, les uns rient à se tordre; les opportunistes crient: « Ne répondez pas, fermez les fenêtres. »

M. Charron est ahuri; il fait fermer les fenêtres. Mais on étouffe. La chaleur monte à 50 degrés; il faut de l'air, surtout au candidat qui se démène dans un véritable bain de vapeur comme un diable dans un bénitier. Ce n'est pas agréable ce métier-là, avoue-t-il.

M. Peyssonnié réussit alors à jeter quelques lambeaux de son programme; il veut une Chambre élue pour six ans et renouvelable par moitié tous les trois ans. Il est partisan du Sénat, le rempart de la République.

Les cris: « A bas la Haute Cour! vive Boulanger! » éclatent nombreux et acharnés au dehors.

M. Peyssonnié s'impatiente de nouveau, s'indigne, s'irrite, et fou furieux s'avance les poings en avant:

« Tas de lâches, je souhaiterais un nouveau 93 pour vous coller tous au mur! »

Des protestations d'une vigueur sans pareille accueillent cette sortie.

Aussi M. Peyssonnié, tout en ayant l'air de menacer ses adversaires, se garde bien d'approcher trop près de la fenêtre dont il est séparé par un groupe important de ses amis.

A bout de force et voyant que le tumulte augmente, il essaye de terminer sa harangue en faisant l'éloge complet de M. Maillé.

Singulière contradiction! Tout à l'heure il blâmait sévèrement Ferry, l'homme du Tonkin, et il loue maintenant Maillé qui a toujours voté pour la continuation de cette déplorable et sanglante aventure coloniale.

Plusieurs auditeurs posent alors des questions au candidat. M. Peyssonnié les accepte, puis quand il est serré de près, surtout relativement à la question sociale, il reste dans l'embarras et répond à ses interlocuteurs: « Si vous avez un remède, enseignez-le. »

Justement c'est la question que l'on prie le candidat de résoudre, et il avoue son impuissance.

Un électeur demande si M. Peyssonnié accepte le mandat impératif. Le candidat répond négativement, parce que, dit-il, vous prouveriez par là que je n'aurais point votre confiance.

Non, vous ne l'aurez pas, disent les uns; vous l'aurez, ripostent les autres. Non! non! Si! si!

Le vacarme reprend. M. Peyssonnié se hâte de terminer en prédisant la République éternelle et universelle.

Ce qui nous a surpris, dans cette réunion, c'est le peu d'applaudissements recueillis par M. Peyssonnié. Pourtant l'intérieur de la salle semblait en partie favorable et ne montrait point d'opposition systématique; d'ailleurs, de nombreux fonctionnaires se trouvaient présents; c'est leur quartier. Joint au groupe considérable d'amis qui accompagnent partout le procureur, ils pouvaient montrer qu'ils étaient en majorité. Mais beaucoup sont demeurés froids pendant que la sueur coulait à flots sur tout le corps du malheureux candidat officiel.

En résumé, le résultat de ces réunions, c'est beaucoup de bruit pour rien.

(Journal de Maine-et-Loire.)

**INFORMATIONS**

**L'AFFICHAGE BOULANGISTE**

Par ordre de M. Constans, la préfecture de police a fait arracher dans tout le dix-huitième arrondissement les affiches du manifeste du général Boulanger commençant par les mots:

« Au peuple français, mon seul juge », etc.

Trente colleurs de ces affiches ont été arrêtés et mis à la disposition de M. Cazalas, commissaire de police du quartier de Clignancourt, qui les a envoyés au poste central de l'arrondissement, en attendant les instructions les concernant.

Toute la matinée, les affiches électorales de M. Henri Rochefort ont été apposées sans entraves dans le quartier de Belleville.

Ajoutons les renseignements suivants que nous trouvons dans le *Paris*, feuille officieuse:

« Ces affiches, qui portent la signature du candidat, visée par le comité, ne seront pas enlevées.

« Aucun ordre relatif à l'affichage électoral proprement dit de M. Boulanger n'avait encore été signifié à la préfecture de police, par le ministère de l'intérieur, à une heure de l'après-midi.

« Au reste, il semble décidé qu'on ne touchera pas aux affiches des candidats ou des comités, mais que toutes les affiches de manifeste seront immédiatement enlevées. »

**M. LAGUERRE ET M. Q. DE BEAUREPAIRE**

Le parquet de la Seine vient d'ouvrir une enquête sur les accusations portées par MM. Laguerre et Marcel Habert contre M. Q. de Beaurepaire et les membres de la Haute Cour de justice, dans la réunion du cirque Fernando.

**SOUSCRIPTION DU PAPE**

Le Pape a envoyé dix mille francs au nonce, à Bruxelles, pour les victimes d'Anvers.

A la suite de la catastrophe d'Anvers, M. Tirard et M. de Freycinet ont décidé d'imposer de nouvelles conditions d'emmagasinage au commerce d'exportation des munitions de guerre. Il ne sera plus permis d'accumuler des milliers de cartouches et des tonneaux de poudre dans les ports, en attendant leur embarquement.

**LA MUSIQUE DE LA GARDE**

Voici le texte de la réponse du roi des Belges au télégramme de la colonie française:

« Monsieur le président,  
J'ai l'honneur de vous accuser réception du télégramme que vous avez adressé au roi au nom de la colonie française, réunie au Grand-Hôtel, pour fêter la garde républicaine.

« Sa Majesté a été heureuse d'accorder son ordre au chef d'une des meilleures musiques de l'Europe, qui est venue se faire entendre chez nous au profit d'œuvres philanthropiques et qui a bien voulu, autorisée par le ministre de la guerre, prolonger son séjour à Bruxelles, afin de donner un concert tout spécial au profit des victimes de l'épouvantable catastrophe d'Anvers.

« Veuillez agréer, etc.  
« Signé: Comte STEENEICHAUX,  
« Attaché au cabinet du roi. »

**Les Sociétés de camarades**

On écrit de Lyon à la *France militaire*:

« La Société des combattants de 1870-71 de notre ville célébrait dimanche dernier, 8 septembre, sa deuxième fête annuelle.

« Une délégation de chacune des sociétés similaires de Mâcon et de Roanne avait tenu à répondre à l'invitation qui lui avait été adressée par leurs camarades lyonnais.

« Tous deux étaient reçus à leur arrivée à la gare par une députation. De là, elles se rendaient au siège social, cours Morand, 48, où elles trouvaient un accueil enthousiaste et des plus cordiaux.

« Vers 4 heures, environ 100 sociétaires partaient, dans un ordre parfait, tambours, clairons, drapeau et délégations en tête, pour se rendre au restaurant de la Cressonnière, à Vaise, où avait lieu le banquet.

« Environ 140 convives ont pris part à ce festin présidé par l'honorable et dévoué président de la Société de Lyon, M. Villemet, dont le dévouement a été justement récompensé par les nombreuses sympathies dont il a été entouré.

« Au dessert, plusieurs discours ont été prononcés, notamment par les présidents des sociétés de Lyon, de Roanne et de Mâcon.

« La gaieté et la cordialité la plus grande n'ont cessé de régner durant cette fête de famille dont le souvenir réconfortant ne pourra qu'affermir encore les liens de camaraderie et les bonnes relations qui existent entre les so-





Etude de M<sup>e</sup> LELIEVRE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION VOLONTAIRE

MÊME SUR UNE ENCHÈRE Le dimanche 6 octobre 1889, à 1 heure de l'après-midi, En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LELIEVRE, notaire à Saumur.

D'UNE MAISON

Et dépendances Située à Munet, commune de Distré,

Comprenant : maison d'habitation, jardin, cour, grange, écuries et caves avec pressoir.

Mise à prix : 4,000 francs.

FACILITÉS DE PAYEMENT.

Etude de M<sup>e</sup> BEAUMONT, notaire aux Rosiers.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance au 1<sup>er</sup> novembre 1889,

UNE MAISON

Située sur les bords de la Loire AVEC GRAND JARDIN

D'UN TRÈS-BON RAPPORT S'adresser, pour tous renseignements et traiter, audit M<sup>e</sup> BEAUMONT, notaire. (628)

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE

MAISON AVEC JARDIN

Rue de la Petite-Douve, 19.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve NANGÉUX, 66, quai de Limoges. (679)

Etude de M<sup>e</sup> PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES

Après décès

Le JEUDI 19 Septembre 1889, à 1 heure du soir, à Saumur, rue Saint-Nicolas, n<sup>o</sup> 68, dans une maison occupée par M<sup>me</sup> veuve JALAMBIC.

Il sera vendu :

Bois de lits, armoires, commode, secrétaires, armoire à glace, tables, guéridons, étagères, canapés, fauteuils, chaises, objets de literie, glaces, pendules, flambeaux, tableaux, rideaux, batterie de cuisine, vaisselle, futailles, bouteilles vides et autres objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1890.

MAISON

AVEC COUR ET JARDIN Située 7, rue de la Grise.

S'adresser à M. PROUST, rue de la Tonnelle. (708)

A Louer présentement

UNE BELLE MAISON

Avec GRANDE REMISE, ÉCURIE, COUR, CAVE ET JARDIN.

Située rue Farleau, 26.

S'adresser à M. HOULARD, négociant en vins, rue des Basses-Perrières, n<sup>o</sup> 7.

MERCERIE EN GROS

MAISON L. VINSONNEAU

ON DEMANDE un apprenti.

ON DEMANDE un jardinier légumiste.

Conditions avantageuses.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une apprentie pour les Tapisseries artistiques.

S'adresser rue du Marché-Noir, n<sup>o</sup> 10.



LE JARDIN

Journal d'horticulture générale

PUBLIÉ PAR La Maison GODEFROY-LEBEUF, à Argenteuil (Seine-et-Oise)

Avec la collaboration de M. le marquis DE CHERVILLE, de M. Ch. de FRANÇOIS, président de la Société d'Horticulture du Nord; de MM. Ch. BALTET, BERGMAN, CHATENAY, CORREYON, etc., etc. Abonnements : 1 an, 12 fr.; 6 mois, 7 francs.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE. Maison G. FISCHER, fondée en 1846. PLACE DE LA BILANCE, SAUMUR. PILLET-BERSOULLE, S. Accordéur-Egaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie. Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence. Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes. 500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale. Accords, Réparations, Echanges et Location de Pianos. La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

LEON FRESCO CHIRURGIEN-DENTISTE. 68, Quai de Limoges SAUMUR Prix Modérés. Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 13 SEPTEMBRE

Table of stock market prices for Paris on September 13, 1889. Columns include Fonds (3 0/0, 4 1/2 1883), Valeurs Françaises (Banque de France, Comptoir national d'Escompte, Crédit Foncier, etc.), Obligations du Crédit Foncier, Valeurs Étrangères (Nord, Orléans, Ouest, etc.), and Valeurs Diverses (Obligations, Fonds Étrangers).

CHEMINS DE FER -- GARES DE SAUMUR

LE GARE DE L'ÉTAT

PARIS -- SAUMUR -- BORDEAUX

Train schedule table for Paris-Saumur-Bordeaux. Columns: STATIONS, Mixte matin, Mixte soir, Expr. matin, Expr. soir, Omn. matin, Omn. soir.

BORDEAUX -- SAUMUR -- PARIS

Train schedule table for Bordeaux-Saumur-Paris. Columns: STATIONS, Mixte matin, Mixte soir, Expr. matin, Expr. soir, Omn. matin, Omn. soir.

SAUMUR -- PORT-BOULET -- CHINON

Train schedule table for Saumur-Port-Boulet-Chinon. Columns: STATIONS, Mixte matin, Mixte soir, Omn. matin, Omn. soir.

POITIERS -- MONTREUIL -- DOUÉ -- ANGERS

Train schedule table for Poitiers-Montreuil-Doué-Angers. Columns: STATIONS, Mixte matin, Mixte soir, Omn. matin, Omn. soir.

ANGERS -- DOUÉ -- MONTREUIL -- POITIERS

Train schedule table for Angers-Doué-Montreuil-Poitiers. Columns: STATIONS, Omn. matin, Mixte matin, Marc. matin, Omn. soir, Mixte soir.

SAUMUR -- BOURGUEIL

Train schedule table for Saumur-Bourgueil. Columns: STATIONS, Omn. matin, Omn. soir.

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES -- ANGERS -- SAUMUR -- TOURS -- PARIS

Train schedule table for Nantes-Angers-Saumur-Tours-Paris. Columns: STATIONS, Direct mixte, Omn. mixte, Expr. mixte, Omn. mixte soir, Omn. mixte soir, Expr. mixte soir.

PARIS -- TOURS -- SAUMUR -- ANGERS -- NANTES

Train schedule table for Paris-Tours-Saumur-Angers-Nantes. Columns: STATIONS, Expr. mixte, Omn. mixte, Omn. mixte, Expr. mixte, Omn. mixte, Expr. mixte.

SAUMUR -- LA FLÈCHE

Train schedule table for Saumur-La Flèche. Columns: STATIONS, matin, soir, matin, soir.